

Impossible de lire ou voir les images ? [Afficher cet e-mail dans un navigateur](#)



Ce qu'il faut retenir du

Conseil national de la Silver économie #2

du 4 avril 2024

Replay du CNSE



Introduction

Luc Broussy, Président de la filière Silver économie

Liens institutionnels

Retour sur les rencontres avec les différents acteurs institutionnels, notamment depuis le remaniement de janvier/février dernier

- Le Président de la filière a rencontré Mme la Ministre Catherine Vautrin, Ministre du Travail, de la Santé et des Solidarités le 26 janvier dernier. Ministre au profil « politique », de plein exercice, celle-ci dispose d'un portefeuille relativement large, en phase avec la vision interministérielle portée par la filière.
- Luc Broussy évoque sa rencontre avec Fadila Khattabi, Ministre déléguée chargée des personnes âgées et des personnes handicapées. C'est la première fois depuis longtemps qu'une Ministre est en charge des personnes handicapées et du grand âge. Cette approche marque un retour à une gestion focalisée sur les domaines relevant de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).
- Catherine Vautrin et Fadila Khattabi sont reconnues pour leur connaissance approfondie des sujets en lien avec le vieillissement, respectivement en tant qu'ancienne secrétaire d'État aux personnes

âgées (2004-2005) et ancienne présidente de la commission des Affaires sociales de l'Assemblée nationale (2020-2023).

- Au-delà des relations avec le périmètre des « affaires sociales », nous poursuivons nos travaux avec le ministère du logement, autour de l'adaptation du parc au vieillissement et plus spécifiquement de la réussite de MaPrimeAdapt'. Afin de poursuivre cette approche interministérielle, des échanges sont en cours avec les Ministères des transports, du numérique ou encore de Bercy, à travers les portefeuilles de l'Industrie (Roland Lescure), ou encore des Entreprises, du Tourisme et de la Consommation (Olivia Grégoire).

Proposition de loi Bien vieillir

Adoption de la PPL « Mesures pour bâtir la société du bien vieillir en France »

- La PPL Bien vieillir a été adoptée. Si ce texte ne permet pas de proposer une véritable vision de la société face à la transition démographique, elle permet néanmoins un certain nombre d'avancées concrètes.
- La PPL envisage une loi de programmation d'ici fin 2024. Cependant, le Gouvernement n'a pas suivi les engagements pris par Elisabeth Borne et Aurore Bergé.
- Il est de notre responsabilité de proposer un plan d'action, notamment à travers le futur Contrat de filière, indépendamment de potentiels "véhicules législatifs".

Installation du Conseil exécutif

Retour sur la première réunion de l'outil de gouvernance de la filière

- L'installation du Conseil exécutif répond au souhait de créer un organe décisionnel fonctionnant de manière démocratique. Celui-ci s'est réuni pour la première fois le 13 mars dernier, en présence de la ministre Fadila Khattabi.
- Pour la première fois, nous avons pu mettre autour de la table l'ensemble des acteurs de l'écosystème. Cette instance, qui se réunira chaque trimestre, a pour vocation d'avoir une approche la plus transversale possible des sujets liés à la transition démographique et rassemble en ce sens administrations, entreprises, fédérations, collectivités locales, organismes de protection sociale, élus, CHU, gérontopôles et experts.
- Un certain nombre de questions ont été soulevées concernant des aspects juridiques. En effet, afin de doter cet organe d'un cadre légal, il est nécessaire de l'arrimer aux statuts de France Silver Eco, association loi 1901 assurant l'animation de la filière. Des précisions seront apportées afin de valider ce point lors de la prochaine édition du Conseil exécutif.



L'emploi des seniors et l'adaptation du marché du travail

Mme Marion Tarneaud, Responsable de la communication externe de PageGroup et Mme Fabienne Mignot, Responsable de projet marketing et communication digitale de TeePy Job.

Présentation des résultats de l'étude sur le vieillissement actif

Retour sur l'étude France Silver Eco x PageGroup

- Le recul de l'âge de départ à la retraite à 64 ans entraîne une hausse significative du nombre de seniors actifs sur le marché du travail, faisant de l'emploi de ces derniers un enjeu crucial.
- En 2023, France Silver Eco, en collaboration avec PageGroup, a mené une étude approfondie sur le « vieillissement actif ». Ce projet intervient dans un contexte où, selon l'Insee, la part des 50-64 ans dans la population active française atteindra 35% en 2025, avec un taux d'emploi à seulement 56%, soit 4,5 points en dessous de la moyenne des pays de l'Union Européenne selon la Dares - ministère du Travail.
- Près de 5 000 salariés, retraités et dirigeants d'entreprises de secteurs publics et privés ont été interrogés sur des sujets clés tels que la formation, la gestion des fins de carrière, et le statut d'aidant. L'objectif était de comprendre les impacts du vieillissement de la population active et de proposer des pistes d'adaptation.
- Les résultats de l'étude mettent en évidence le rôle crucial que doivent jouer les employeurs dans l'adaptation du marché du travail au vieillissement.

Télécharger l'étude



Point d'étape sur le contrat de filière

M. Mathieu ALAPETITE, Directeur général de France Silver Eco

Présentation des grands axes du nouveau contrat de filière

Présentation des premiers objectifs définis lors des groupes de travail

- Dans le cadre de la préparation du nouveau Contrat de filière (2024-2027), six groupes thématiques se sont constitués, avec des enjeux clés tels que le soutien à l'innovation, le développement à l'export, l'implication des acteurs grand public, la structuration territoriale, l'intégration des nouvelles technologies dans le parcours résidentiel, et l'adaptation de la société au vieillissement. Un document définitif est attendu pour fin avril pour un contrat de filière acté "avant l'été".

Point agenda

- Le groupe de travail n°1 « Comment soutenir et accompagner l'innovation dans la Silver économie et comment mieux structurer notre filière ? » se réunira le 23 avril à 10h.
- Le groupe de travail n°2 « Comment accompagner le développement de notre filière à l'export ? » se réunira le 18 avril à 17h.

Axes de travail



Dates des prochains CNSE : 27 juin, 12 septembre, 7 novembre, 19 décembre (les jeudis de 9h30 à 12h30)



Suivez nous :

Cet e-mail a été envoyé par presidence@filieresilvereconomie.fr à [\[Adresse e-mail du destinataire\]](#)

Pas intéressé ? [Se désabonner](#) | [Manage Preference](#) | [Mettre à jour le profil](#)

FRANCE SILVER ECO | 5 rue de l'Amiral Hamelin 75 116 PARIS

Représentant autorisé: Léonard VERHAEGHE | Leonard Verhaeghe: leonard.verhaeghe@france-silvereco.fr